

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

XXe DIMANCHE APRÈS
LA PENTECÔTE. —
CHRONIQUE DIOCÉSAIN-
NE: les messes pour
les défunts; pèleri-
nage au cimetière
de la Côte-des-Nei-
ges; départ de M.
Collin, supérieur du
Séminaire, et de NN.
SS. Moreau et Lor-
rain; ouverture des
cours de l'Univer-
sité Laval; program-
me des conférences
de la faculté des



SOMMAIRE

arts. — DIOCÈSE DE
RIMOUSKI, change-
ments ecclésiasti-
ques. — LÉON XIII ET
CHRISTOPHE COLOMB.
— LE COURONNEMENT
DE N. DAME DE FOL-
GOET. — CONGRÈS DES
CATHOLIQUES EN A-
LEMAGNE. — LA ST-
BARTHELEMY ET LES
COMMIS-VOYAGEURS. —
LA LAICISATION. — LA
VRAIE POLITIQUE CO-
LONIALE. — PRIONS
POUR NOS MORTS.

NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : L.-A.-D. MARÉCHAL, V. G., administrateur du diocèse.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
M. EUSÈBE SÉNÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPOY
Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal,

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE,	7	OCTOBRE.	—Saint-Thomas.
MARDI,	9	“	—Saint-Michel.
JEUDI,	11	“	—Saint-Lin.
SAMEDI,	13	“	—Longue-Pointe.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE,	7	OCTOBRE.	— 20 P. 2 ocl. S. Rosaire, 2cl., o. blancs.
Lundi,	8	“	—Ste Brigitte, Vve., doub., orns blancs.
Mardi,	9	“	—SS. Denis et Comp., MM., s., o. rouges.
Mercredi,	10	“	—S. Frs de <i>Borgia</i> , C., sem., o blancs.
Jéudi,	11	“	—Du S. Sacrement, sem., orns blancs.
Vendredi,	12	“	—De la fêrie, ornements verts.
Samedi,	13	“	—S. Edouard, C., sem., orns blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche 7.—Fête du titulaire de St-Rémi, SS. Anges à Lachine, St-François d'Assise à la Longue-Pointe, St-Placide et St-Bruno.

XXe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

Rendant grâces en tout temps et pour toutes choses.
(EPIHES., v. 2.)

Si nous nous arrêtons un moment, mes chers frères, à méditer le sens de ces paroles que nous trouvons dans l'épître de ce jour, elles nous sembleront, je pense, très surprenantes ; et si nous ne croyons pas à l'inspiration de leur auteur, nous serons portés à dire qu'il a exagéré la vérité et que nous ne pouvons prendre la leçon qu'il nous donne complètement à la lettre. " Certainement, pourrions-nous dire, saint Paul a dû vouloir dire que nous devons rendre grâces pour toutes les choses qui méritent réellement des actions de grâces, que nous ne devons pas négliger nos devoirs de reconnaissance envers Dieu pour ses bienfaits. Et lorsque saint Paul nous dit de rendre grâces pour toutes choses, ce ne peut être qu'une erreur de plume ; nous devons comprendre non toutes choses, mais seulement toutes les choses bonnes. "

Notis pourrions en effet parler ainsi, si nous ne savions pas que saint Paul fut inspiré, mais comme nous le savons, nous devons abandonner l'idée que dans ces paroles il y a une erreur ou une exagération. Il est réellement vrai que nous devons rendre grâces pour toutes les choses qui nous arrivent, sans exception. Si nos plans réussissent, nous devons en rendre grâces ; mais nous devons agir de même s'ils échouent. Que nos desirs soient satisfaits ou non, nous devons rendre grâces. Si nous avons la richesse, une bonne santé, des amis nombreux, ou si, au contraire, nous sommes pauvres, malades, sans amis, nous devons rendre grâces à Dieu dans l'adversité comme dans la prospérité.

" Soit, dirons nous, il doit en être ainsi puisque nous avons à ce sujet la parole du Saint-Esprit ; mais, quant à moi, je ne puis comprendre cela. Je veux bien rendre grâces à Dieu pour les choses mauvaises, mais je ne vois pas en quoi ces choses méritent que je rende grâces à Dieu. Je reconnais que je mérite une punition pour mes péchés, et je tâcherai d'accepter cette punition de bonne grâce, mais en rendre grâces à Dieu est un peu trop me demander. Il me semble que je serais un hypocrite si j'avais la prétention d'agir ainsi. "

Quelques-uns d'entre vous, j'en suis certain, sont portés à parler ainsi surtout quand un malheur leur arrive.

Voyons si nous ne pouvons trouver le motif qui fait que notre foi est si éprouvée.

Il me paraît que c'est parce qu'il vous semble qu'on vous demande de croire que le mal est réellement le bien ; ce qui est aussi difficile que de croire que ce qui est noir est réellement blanc. Vous pensez que Notre Seigneur vous fait du mal, et qu'il a agi avec vous comme les autorités d'un Etat agissent. Si quelqu'un viole les lois, il est mis en prison ou doit payer une amende. Cette punition peut le rendre bon, mais elle ne lui est pas infligée pour cela. On se propose de lui faire du mal, afin que les autres profitent de son exemple et que le

bon ordre puisse être maintenu. Ainsi un criminel ne peut rendre grâces au juge qui le condamne aux travaux forcés pour cinq ans. Il n'aurait pas raison de le faire, et le juge ne le lui demande pas, car il n'a pas voulu lui donner une faveur.

Vous pensez, lorsque Notre-Seigneur vous punit de quelque manière, qu'Il veut réellement vous faire du mal, pour quelque sage fin de sa providence.

Vous regardez ce mal comme une punition de sa justice, ou fait pour un but qui ne vous concerne pas et alors il vous est aussi difficile de rendre grâces à Dieu pour ce mal que de dire que ce qui est noir est blanc.

Mais c'est justement en cela que vous faites erreur ; car il y a une grande différence entre les punitions de Dieu et celles des hommes. Si Notre-Seigneur vous envoie quelque malheur c'est principalement pour votre bien. Il a toujours votre bien en vue ; il n'est pas comme un juge humain. Il ne permettrait pas qu'un seul cheveu de votre tête fût touché, si ce n'est pas pour votre bien ; car il vous aime plus tendrement que votre meilleur ami ne peut vous aimer.

Alors, mes chers frères, le véritable devoir pour notre foi est non de croire que le mal est le bien, mais de croire que Dieu est bon et ne nous veut pas du mal et que lorsqu'Il nous donne ce qui nous semble un mal, ce n'est réellement qu'une bénédiction déguisée. Et il est évident que cela doit être ainsi, au lieu d'être contraire à la raison ; de plus c'est un devoir pour notre foi, et un devoir aisé, si nous essayons de l'accomplir. Essayez donc quand vous serez tentés de murmurer contre la Providence, et vous pourrez alors rendre grâces à Dieu pour toutes les choses, qu'elles vous semblent bonnes ou mauvaises.

Vous verrez qu'après tout c'est seulement pour de bonnes choses que l'Apôtre nous dit de rendre grâces à Dieu, car toutes les choses qu'Il vous envoie sont réellement bonnes.

CHRONIQUE DIOCESAINE

Selon le désir de Léon XIII, dans toutes les églises du diocèse ont été célébrées dimanche dernier, avec la plus grande solennité, des messes pour les défunts. Les exercices du chemin de la croix ont été faits dans la journée.

Rien d'aussi imposant que le spectacle qu'offrait dimanche le cimetière de la Côte-des-Neiges. Une foule énorme, — trente mille personnes selon, la *Gazette*, — s'y était rendue pour assister à la bénédiction de la grande croix et des statues qui surmontent la monumentale porte d'entrée, et aussi pour faire les exercices du chemin de la croix au calvaire du champ de repos. Et cette multitude pieusement recueillie, silencieuse et émue, montrait par son attitude combien la foi est vive dans notre ville et combien le culte des morts y est en honneur.

Vers deux heures et demie, M. l'Administrateur du diocèse, entouré d'un nombreux clergé, fit la bénédiction de la grande croix du cimetière et des statues. Le révérend P. Strubbe, rédemptoriste, fit alors une éloquente allocution sur les âmes du purgatoire.

Le pèlerinage s'organisa ensuite pour faire le chemin de la croix. Vu la multitude qui encombrait le cimetière et rendait la circulation très difficile, deux cortèges furent formés. Les dames, les demoiselles, les petites filles commencèrent le chemin de la croix. M. l'abbé Daniel, qui les dirigeait, fit une touchante instruction à chaque station.

Les hommes, formés en procession, venaient ensuite ; le R. P. Strubbe leur adressa une exhortation à toutes les stations.

M. l'Administrateur du diocèse, ayant autour de lui plusieurs prêtres, présidait aux exercices du chemin de la croix.

Une douce et pieuse émotion remplissait le cœur de tous ceux qui avaient eu le bonheur d'assister à cette solennelle cérémonie. Tous étaient heureux en pensant que ces prières ardentes, s'élevant si nombreuses vers le Tout-Puissant, apporteraient un grand soulagement à leurs chers défunts. Tous aussi bénissaient Léon XIII et étaient remplis de reconnaissance pour ce pontife immortel dont le cœur paternel avait voulu, comme couronnement à son Jubilé sacerdotal, cette fête universelle pour les morts !

M. l'abbé Collin, supérieur du Séminaire, parti hier de Montréal, doit s'embarquer aujourd'hui à New-York. M. le supérieur va à Rome pour assister à l'inauguration du collège canadien. Ce collège créé pour le plus grand bien de tous les jeunes prêtres du Dominion, est destiné à leur donner la connaissance complète des hautes études ecclésiastiques : théologie, droit canon, etc.

Sur le même bateau que M. Collin doivent prendre passage NN. SS. Moreau et Lorrain ; ces deux évêques ont le projet d'assister aussi à l'inauguration du collège canadien.

Mgr Duhamel partira la semaine prochaine pour Rome pour être présent à cette inauguration à laquelle se trouvera Mgr l'archevêque de Montréal.

OUVERTURE DES COURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Mercredi soir, au Cabinet de lecture paroissial, a eu lieu, en présence d'une assistance très nombreuse, l'ouverture des cours de l'Université Laval pour l'année académique 1888-89.

Aux places d'honneur se trouvaient M. l'Administrateur du diocèse et plusieurs ecclésiastiques. Sur l'estrade était M. le vice-recteur, ayant à ses côtés les doyens des facultés de théologie, de droit, de médecine, des arts, et un grand nombre de professeurs de ces facultés.

Au début de la séance, M. le vice-recteur fit le rapport sur l'année 1887-88. Il constata que le nombre des élèves dans les diverses facultés avait été satisfaisant. 168 élèves ont suivi les cours

de la faculté de théologie ; 74, ceux de la faculté de droit ; 60, de la faculté de médecine.

A la faculté des arts, inaugurée le 13 octobre 1887, en présence de Son Em. le cardinal Taschereau, il a été donné 25 leçons ou conférences sur l'histoire universelle, l'astronomie, l'histoire naturelle, l'archéologie, l'apologétique chrétienne, le droit naturel, l'économie politique.

Les cours de l'École polytechnique, agrégée depuis l'année dernière à l'Université Laval, comprennent quatre années. 26 élèves ont suivi ces cours qui se font sur le modèle de ceux de l'école centrale de Paris. M. l'abbé Hamon, S.S., est le chapelain de l'École polytechnique.

32 élèves ont suivi les cours de l'École vétérinaire.

M. le vice-recteur annonça que les conférences de la faculté des arts commenceraient mardi prochain, et continueraient tous les mardis. Nous donnons ci-après le programme de ces conférences. Puis eut lieu la proclamation des diplômes.

M. Archambault, avocat, professeur à la faculté de droit, prononça ensuite un intéressant discours sur le noble état d'avocat. Pour montrer combien un avocat doit avoir d'amour pour son état, il fit, rapidement : 1^o l'étude de l'origine du barreau ; 2^o l'étude des devoirs de ses membres.

L'origine du barreau remonte au beau temps d'Athènes, où les fonctions d'avocat étaient considérées comme saintes et sacrées, comme un sacerdoce. Il montra ensuite l'avocat à Rome pendant la république et sous les empereurs, puis dans les temps modernes.

Les devoirs des membres du barreau sont nombreux et importants ; l'orateur, tout en le constatant, se borna à parler de trois de ces devoirs, qui sont : le travail, la probité, la dignité.

Après M. Archambault, la parole fut donnée à M. le docteur Lamarche, professeur à la faculté de médecine, qui, dans une rapide mais très instructive étude, fit l'historique du mesmerisme, du magnétisme animal, du somnambulisme artificiel, de l'hypnotisme.

Mesmer, en 1784, fut le créateur du mesmerisme ; il employait le magnétisme pour le traitement de ses maladies. Peu après, Puységur fit connaître le somnambulisme artificiel. Pendant quelques années, les théories de Mesmer firent du bruit, préoccupèrent les esprits, puis il eut une éclipse assez longue. Ce ne fut en effet en 1841 seulement qu'un médecin anglais s'occupa de la catalepsie, de la léthargie, du somnambulisme. De nos jours l'illustre médecin Charcot a fait des expériences très curieuses sur l'hypnotisme.

En terminant, le savant professeur fit remarquer que si le magnétisme et l'hypnotisme pouvaient être employés quelquefois comme traitement médical, ce ne devait jamais être qu'avec une sérieuse attention et par des médecins très expérimentés ; il mil

en garde ses auditeurs contre ces expériences de magnétisme et d'hypnotisme faites par des charlatans, car, dans ces expériences, on risque la santé des sujets et on porte le trouble dans l'esprit des assistants.

La séance se termina par l'allocution suivante de M. l'Administrateur du diocèse :

“ M. LE VICÉ-RECTEUR, MM. LES PROFESSEURS,

“ On a dit, avec raison, que l'éducation façonne les générations ; que la bonne éducation seule fait la grandeur des nations, maintient leur splendeur, prévient leur décadence, et au besoin, les relève de leur chute.

“ C'est en effet l'éducation qui, par l'influence profonde qu'elle exerce sur l'individu et sur la famille, éléments constitutifs de toute société, fait les mœurs publiques, forme les vertus sociales, prépare ainsi le progrès intellectuel, moral et religieux d'un peuple. L'éducation forte et chrétienne des générations naissantes peut seule leur assurer un avenir glorieux. C'est pour quoi, dans tous les temps, l'Eglise catholique s'est préoccupée de l'éducation de ses enfants. Dans tous les pays, ceux aux mains desquels repose le gouvernement des Etats, ont fait de l'éducation de la jeunesse, l'objet de leur plus haute sollicitude. Dans ce but, non seulement ils ont encouragé et maintenu les écoles primaires, les académies, les collèges où l'enfance reçoit les premiers éléments de la science, les premières leçons des vertus qui sont la base de l'éducation domestique et sociale ; mais ils ont voulu ériger ces grandes écoles, ces grandes universités où la jeunesse vient compléter et perfectionner son éducation et puiser en abondance les trésors des diverses sciences dont elle a besoin pour servir utilement la société, l'Eglise et la patrie.

“ Sous ce rapport, Messieurs, notre jeune pays peut, à juste titre, se féliciter des nobles efforts qu'il a faits pour ne pas rester arriéré dans ce grand mouvement intellectuel qui agite profondément notre siècle.

“ Rien n'a été épargné dans notre Canada pour donner à notre jeunesse les avantages d'une bonne éducation. De nombreux collèges ont été fondés et sont maintenus au prix des plus grands sacrifices ; et, Dieu soit béni ! nous possédons maintenant une université catholique dont les succès sont une des plus pures gloires du peuple canadien français. N'ayant pas d'autre ambition que celle de donner à la société des citoyens vertueux et éclairés, l'Université Laval poursuit, depuis de longues années déjà, son œuvre de dévouement à la grande cause de l'éducation nationale. Elle a fait appel aux hommes de la science ; elle s'est associée tous ceux qui ont bien voulu l'aider de leurs lumières et la soutenir de leurs travaux. Cet appel a été entendu et compris. Oui, Messieurs, je suis heureux de le proclamer, et de profiter de la réouverture solennelle des cours de la nouvelle année académique.

mique pour remercier et féliciter tous ceux qui ont contribué de près ou de loin au succès de cette institution.

“ Inutile de vous dire, MM. les professeurs, que vous avez la plus large part dans cette expression de ma gratitude, qui est aussi, j'en ai l'intime conviction, celle du pays tout entier. Par vos sacrifices, par vos travaux, par votre dévouement, *désintéressé*, digne de tout éloge, vous avez soutenu une institution dont vous pouvez être fiers, et par l'esprit de foi catholique qui vous anime, vous rendez recommandable aux yeux de l'Église et de l'État, cette institution grandiose, qui est destinée par la divine Providence à répandre au loin les lumières de la science, puisée à sa source véritable et à exercer une influence salutaire sur l'avenir de la nation. Par là, vous avez acquis, Messieurs, des titres sacrés à la reconnaissance non seulement de la génération présente, mais encore des générations futures qui recueilleront dans la joie les fruits d'une semence confiée à la terre, à la sueur de vos fronts, au prix de tant de labeurs.

“ L'histoire redira ce que vous avez fait pour favoriser le progrès intellectuel et moral de votre pays. L'Église vous en bénira, elle bénira vos noms, qui vivront dans la mémoire d'une postérité qui vous devra, en grande partie du moins, les avantages d'une vraie civilisation qui fera sa gloire.

“ C'est là, MM. les professeurs, la seule récompense digne de vos sacrifices, de votre dévouement sans bornes, digne de vos œuvres. Celle-là du moins ne vous sera pas enlevée. ”

PROGRAMME DES CONFÉRENCES DE LA FACULTÉ DES ARTS

SCIENCE COMPARÉE. *Prof. M. de Foville, P.S.S.*

Questions d'Astronomie moderne.

- I. Découverte du système du Monde—Copernic et Képler.
- II. Galilée—Ses travaux—Ses deux procès. Histoire et appréciation des faits.
- III. Newton et la gravitation universelle.
- IV. Herschell, les nébuleuses, la structure de l'Univers.
- V. Laplace et son système cosmogonique.
- VI. Le P. Secchi—La constitution physique du soleil.

ARCHÉOLOGIE. *Prof. M. Desmazures, P.S.S.*

- I. Résumé de l'Art oriental. Le temple de Salomon.
- II. L'Art des peuples primitifs. Les Pélagés, les Hellènes, les Etrusques.
- III. Le siècle de Périclès—Egine, Athènes, la Grande-Grèce.
- IV. Les premiers Latins—Les rois, la république.
- V. Le siècle d'Auguste, les catacombes.
- VI. Transition à l'Art byzantin—Sté-Sophie de Constantinople.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE. *Prof. M. l'abbé J. M. Emard.*

- I. S. Léon le Grand. Invasion des Barbares. Chute de l'empire d'Occident.
- II. Clovis. La conversion des Francs.
- III. S. Benoît. Influence civilisatrice de l'Église et particulièrement des Ordres religieux.
- IV. S. Grégoire le Grand.

- V. Pôpin le Bref. Origines historiques du pouvoir temporel des Papes.
- VI. Charlemagne et le nouvel empire d'Occident.
- VII. L'Arianisme et ses conséquences pour l'empire d'Orient.
- VIII. L'Eglise d'Afrique aux premiers siècles.
- IX. Mahomet.
- X. Etat général de l'Eglise au IXe siècle.

DROIT NATUREL. *Prof. M. l'abbé Alf. Archambault.*

Les trois bases du Droit social : le libre arbitre—La distinction du bien et du mal—La loi.

- I. Le libre arbitre dans l'histoire de la Philosophie.
- II. La théorie du libre arbitre.
- III. Critique des arguments qu'on oppose au libre arbitre.
- IV. Degrés de la liberté humaine
- V. Existence d'une différence essentielle entre le bien et le mal.
- VI. Fondement de leur distinction—Système utilitaire—Système sentimental.
- VII. Suite du même sujet. Système rationnel exagéré—Système rationnel modéré.
- VIII. De la loi en général.
- IX. De la loi éternelle et de sa promulgation par la loi naturelle.
- X. De la loi positive.

APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE. *Prop. M. l'abbé P. N. Bruchesi.*

Les Evangiles.

- I. Nature et nombre des Evangiles. Leurs beautés.
- II. Authenticité des Evangiles.
- III. Vérité des Evangiles.
- IV. Le rationnel et les Evangiles.
- V. Réponse à diverses objections.
- VI. Divinité de Jésus-Christ prouvée par les Evangiles.
- VII. Triomphe de l'Evangile.

L'ouverture de ces dernières conférences sera ultérieurement annoncée.
Celle des autres aura lieu, dans l'ordre ci-dessus, le 9 octobre et les mardis suivants.

Le doyen,

P. DE FOVILLE.

Le vice-recteur,

J. E. MARCOUX.

Diocèse de Rimouski.—Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Saint-Germain de Rimouski, septembre 1888.

Desservants.

Décollation de Saint-Jean-Baptiste de l'Île-Verte : pendant l'absence de M. le curé Langis au Colorado pour raison de santé,—N. Canuel.

Cathédrale de Rimouski : pendant le voyage de M. le curé d'office, J.-O. Simard, à Rome, etc.—M. Jos.-David Rioux.

Saint-Dominique de New-Port : pendant l'absence de M. le curé Jos. Saint-Laurent, qui fait le voyage de Rome avec M. Simard,—M. Jos. Pelletier.

Saint-Albert du Bassin de Gaspé : pendant le voyage en Belgique
de M. le curé Vaude Moortel, — M. Théodore Landry.

Curés.

Nouvelle paroisse de Saint-Etienne de New-Carlisle : curé rési-
dant, M. Charles-Ernest Trudel.

Saint-Joseph de l'Anse-au-Griffon, M. David Lebel.

Saint-Jean-l'Évangéliste, M. Donat-Eusèbe Delâge.

Saint-Simon, M. Jos.-Ludger Rioux.

Sainte-Françoise, M. J.-Zébedée Jean.

Saint-Paul-de-la-Croix, M. Jos. Rym. Roy.

Saint-François-Xavier et Saint-Hubert, M. F. X. Dumais.

Vicaires.

Cathédrale de Rimouski : 2d vicaire, M. Sér. Mahen.

Ile-Verte : 2d vicaire, M. Eugène-Elz. Pelletier.

Saint-François-Xavier et Saint-Hubert, M. Alf. St-Laurent.

Saint-Jérôme de Matane, M. Geo. Gagnon.

Saint-Jean-l'Évangéliste, M. R. Beaumont.

Au séminaire.

M. P.-J. Saucier, qui continue dans la charge de supérieur,
est en même temps professeur et directeur du petit séminaire.

M. Pierre-Félix Sirois, directeur du grand séminaire et profes-
seur de théologie dogmatique et morale.

M. Médard Belzile reste préfet des études et professeur de phi-
losophie.

M. J.-B. Ruest est professeur de physique, chimie, etc.

M. Jos.-Fr.-Adelme Lavoie est assistant directeur du petit sé-
minaire et professeur de quatrième.

M. Elzéar Dufour, professeur de rhétorique, etc.

M. Antoine Poirier, économiste et professeur de belles-lettres.

LEON XIII ET CHRISTOPHE COLOMB

M. Félix de Sulégor consacre, dans la *Revue du Monde catho-
lique*, un grand article à Léon XIII et à Christophe Colomb :

“ Avant que soit complètement effacé le retentissement des
fêtes de Barcelone, où, en présence de la reine et des illustrations
de l'Espagne, les puissances maritimes de l'Europe assistaient à
l'inauguration de la statue de Christophe Colomb, le *Moniteur de
Rome* rappelle opportunément la lettre pontificale adressée par le
pape Léon XIII à la République Argentine qui lui soumettait son
projet d'ériger un magnifique monument au révélateur du globe.

Le chef de l'Église a voulu motiver officiellement son approba-
tion de cet acte de tardive justice. “ Vous avez pensé à bon droit,
“ dit Sa Sainteté, que votre désir Nous serait agréable, car il con-
“ vient et il est utile de décerner des honneurs aux grands hom-

“ mes qui ont bien mérité de la religion et de la patrie. Quant à Colomb, l'excellence de ses entreprises et l'abondance des biens qui en ont dérivé dans les deux mondes, grâce à son génie et à sa constance, sont si considérables que bien peu d'autres hommes peuvent lui être comparés. Sa mémoire Nous est surtout recommandable parce qu'il a entrepris de difficiles voyages, soutenu de graves labeurs et affronté de nombreux périls dans le but précisément de frayer la voie aux prédicateurs de l'Évangile dans les contrées inconnues, afin qu'ils pussent répandre la connaissance du vrai Dieu, parmi d'innombrables multitudes plongées dans les ténèbres et les gagner au Christ. Désirant donc que beaucoup soient excités à accroître les honneurs rendus à un si grand homme, afin de devenir les émules de son zèle et de sa vertu, Nous discernons de justes louanges à votre dessein et à vos efforts. ”

“ Si des sentiments ainsi exprimés par le pape Léon XIII, on rapproche le témoignage que son prédécesseur, le vénéré Pie IX, rendit au zèle apostolique de Christophe Colomb dans le bref du 24 avril 1863, adressé à son historien, le comte Roselly de Lorgues (publié en tête de la splendide illustration Palmé), on y trouve un encouragement implicite à l'expansion des sympathies chrétiennes pour ce grand serviteur de Dieu et de l'humanité.

“ En effet, de jour en jour, on voit s'accroître davantage la vénération des fidèles envers le premier messager de l'Évangile dans le nouveau monde.

“ Absorbés que nous sommes par les préoccupations politiques et le malaise intérieur, peu d'entre nous ont remarqué le mouvement de gratitude rétrospective qui s'étend de proche en proche dans les deux continents et dispose les esprits à célébrer d'une façon inouïe le quatrième centenaire de la découverte. Quatre années nous séparent encore de ce jour, et pourtant déjà plusieurs contrées, les deux mondes songent à solenniser par un éclat sans précédent, la date à jamais mémorable du 12 octobre 1492.

“ L'Amérique ne se borne pas à multiplier les marbres et les bronzes en l'honneur de celui qui nous la révéla. Elle médite de témoigner sa gratitude d'une façon exceptionnelle et permanente.

“ Voici que les honorables députés Page, Garfield, Davis et Pacheco proposent au congrès des États-Unis de reconnaître le 12 octobre comme fête légale de la nation.

“ Le Mexique, non content de son superbe monument élevé à Colomb, projette pour le quatrième centenaire d'ouvrir dans sa capitale une exposition générale exclusivement américaine, qui serait inaugurée le 12 octobre 1892, avec un déploiement de magnificence encore inconnu. Il s'est agi aussi d'ériger à Colomb, vers l'entrée du canal inter-océanique un monument colossal, d'aspect cyclopéen, aux proportions gigantesques, à l'aide de souscriptions recueillies chez tous les peuples civilisés.

« Récemment une circulaire du savant docteur Carlos Zarembá demandait aux membres du corps diplomatique de Washington quel mode ils estimaient le plus digne de mieux célébrer l'anniversaire de la découverte, sans distinction de latitude, de mœurs et de gouvernement. Philadelphie, Vénézuëla, Guyaquil, Québec, Parana, Ballimore, aussi bien que la Serena, Toronto, Mechoacan, Bogota, Quito et New-York, s'associeront à la solennité universelle. Egalemeut sur l'étendue de l'Atlantique, entre les archipels de Canaries, du cap Vert, des Açores et des Antilles, il y aura rivalité de manifestations à la gloire du vainqueur de la mer ténébreuse.

« L'Europe ne reste pas étrangère à ces généreuses préoccupations. Dans maintes sociétés savantes, il a été question de ce quatrième séculaire. A l'avant dernier congrès géographique, on s'en est entretenu. Les Italiens n'entendent pas se laisser surpasser par d'autres pays en cette occurrence. Un décret du roi Humbert, du 17 mai dernier, ordonne la participation de l'Italie aux fêtes du centenaire Colomb, et alloue la somme de 60 000 francs à la publication des documents concernant ce héros : à Gènes, depuis plusieurs mois, un programme de fêtes splendides a été imprimé par la commission municipale. A Turin, un journal présente un autre projet, sous ce titre significatif : *Il 1892 !* De leur côté, Milan, Florence, Venise, élaborent des plans magnifiques. Dans plusieurs cités maritimes, on discute sur le meilleur moyen de glorifier le maître des navigateurs.

« L'Espagne combine, dès à présent, les fêtes qui signaleront le quatrième centenaire de la découverte. Il s'est formé, dans ce but, parmi les membres de la haute société, un cercle sous le nom de *Société Colombine*. Il a pour président le duc de Veragua. Indubitablement, au jour de cette solennité, Séville ambitionnera de l'emporter sur Madrid. Entre les deux riches cités, il y aura joute de magnificence. D'avance, on a décidé de reproduire exactement le 12 octobre 1892, la scène du départ de Colomb en 1492, avec des caravelles construites et gréées sur le modèle des siennoises. Il y aura également le simulacre du retour de l'amiral, sur la *Petite Nina*, au port de Palos.

« Nécessairemeut, l'Angleterre, l'Allemagne, le Portugal, le Danemark, la Norvège, la Suède, prendront part à cette festivité générale. On assure que même les marines en formation dans l'extrême Orient, la Chine, le Japon, la Corée, ne voudront pas y rester étrangères.

« En constatant l'universalité de la reconnaissance des peuples envers l'homme qui les a rapprochés, comment nous défendre de quelque patriotique satisfaction, puisque c'est de la France, d'abord, qu'est parti ce mouvement généreux dont nous sommes aujourd'hui témoins ? Qui a ressuscité la gloire de Christophe Colomb, restée ensevelie sous le poids de trois siècles de doute et d'ingrat oubli ? N'est-ce pas son histoire écrite en France, il y

plus de trente ans, par le comte Roselly de Lorgues, sur l'ordre de Pie IX, premier pape qui ait abordé le nouveau monde ! Là, nous ont été révélés le caractère providentiel et la grandeur catholique du saint navigateur. Cet ouvrage fut, pour ce messager apostolique, ce qu'a été celui d'Henri Lasserre, pour le sanctuaire de Lourdes, la cause ou l'origine d'un retentissement infini.

“ Aux yeux de qui sait prévoir, il est clair que la multiplicité croissante des sympathies chrétiennes, disons franchement le mot, la vénération progressive des fidèles, prépare peut-être à Colomb une récompense supérieure à tout hommage humain. Nous savons qu'un grand nombre de diocèses, par la voix de leurs pasteurs, sollicitent le chef suprême de l'Église. Ils demandent, pour Christophe Colomb, comme seul prix digne de ses travaux évangéliques et de ses héroïques vertus, l'inscription de son nom dans les sacrés diptyques, le nimbe éternellement radieux de la sainteté.

“ Il ne nous appartient pas d'apprécier ici l'importance de ces vœux innombrables, se dirigeant vers Rome, ni de prophétiser le résultat définitif de tant de pieuses espérances. Gardant une réserve respectueuse, nous ne voulons aujourd'hui que le constater.”

Le couronnement de Notre-Dame du Folgoët, France — Plus de 500 prêtres et une foule immense assistaient le samedi 8 septembre à la cérémonie du couronnement de Notre-Dame du Folgoët. Il serait difficile de se figurer un spectacle plus pittoresque. Ces costumes bretons dans tout leur éclat, ces magnifiques bannières de paroisses, dont le nombre dépassait la centaine, tout concourait à rendre inoubliable la splendide cérémonie de ce jour.

Un incident a causé un instant une vive frayeur. Une estrade s'est effondrée, au moment où le cortège des prêtres et des évêques parvenait à l'estrade. Heureusement, il n'y a eu à regretter que quelques contusions légères.

Après la célébration de la grand'messe, chantée par le cardinal, Mgr Freppel a pris la parole. Nous ne pouvons donner son discours en entier, voici seulement le passage où il raconte l'origine du pèlerinage :

“ C'était vers le milieu du quatorzième siècle. Les destinées de la Bretagne se jouaient, sur les champs de bataille, entre deux maisons rivales. Luttés sanglantes, où la bravoure des Duguesclin, des Beaumanoir et des Clisson, ne parvenait pas à faire oublier tout ce qu'il en résultait pour les peuples d'infortunes et de calamités. Sur un théâtre plus vaste encore, la France et l'Angleterre venaient de s'engager dans ce duel à mort de cent ans où devait s'épuiser le meilleur de leur sang pour la plus stérile des causes. Enfin, l'on touchait aux origines de ce fatal schisme d'Occident qui allait ajouter le trouble des esprits à tant de haines et de compétitions. Ainsi la société

chrétienne, parvenue à son apogée au siècle de saint Louis et d'Innocent III, perdait-elle chaque jour de sa force et de son unité dans des guerres intestines qui devenaient pour elle autant de causes de division et d'affaiblissement.

“ Or, pendant que ces drames de l'histoire se déroulaient sur la scène du monde, loin du bruit des camps et de l'agitation des cours, il s'écoulait aux lieux où nous sommes une de ces vies que la solitude couvre de silence et d'obscurité, mais dont l'éclat surnaturel n'en reluit que davantage au regard de Dieu. Un pauvre enfant s'y était retiré, à la mort de son père et de sa mère, pour y vivre de prières et d'austérités. Un tronc de chêne pour abri, la terre nue pour lit de repos, une fontaine pour y tremper son pain mendié de porte en porte, c'est à quoi se réduisait l'ermitage de l'orphelin de Kerbriand. Oh ! pour lui, il n'y avait ni Blois ni Montfort, ni Jeanne de Penthièvre, ni Jeanne de Flandre : son cœur montait plus haut, absorbé qu'il était dans une passion surhumaine. Était-ce manque de culture, ou bien son esprit détaché de la terre n'avait-il pu s'ouvrir à d'autres préoccupations ? Le fait est que toute sa science se résumait en deux mots. Ces mots, dans lesquels son âme passait tout entière il les disait le jour, il les redisait la nuit ; et à l'entendre répéter sans cesse *Ave Maria*, le monde traitait de fou le pauvre Salaün. Quarante années se passèrent de la sorte, entre les mépris de la foule et la salutation ininterrompue de cet ange d'innocence et de pureté. Puis vint un jour où le dernier *Ave Maria* expira sur les lèvres de l'humble solitaire ; des mains pieuses l'ensevelirent au pied de son chêne, à quelques pas de sa fontaine préférée, simplement et sans le moindre appareil, tant il y avait lieu de penser qu'un éternel oubli allait passer sur cette tombe obscure et ignorée de tous.

“ Mais, ô triomphe de l'humanité ! ô bonté toute-puissante de la Vierge Marie ! A quelque temps de là, qu'est-ce que je vois ! et qu'est-ce que j'entends ! Non, l'*Ave Maria* ne s'était pas éteint sur les lèvres de l'ermite expirant : le voilà qui sort de sa bouche et de son cœur comme un refrain d'outre-tombe, gravé en lettres d'or dans le calice d'une fleur, emblème miraculeuse de tant de candeur et de simplicité.

“ Cet *Ave Maria* de Salaün, la Bretagne tout entière viendra le redire sur son tombeau fleurdelisé. Là viendront les rois et les princes de la terre, depuis Jean IV de Bretagne jusqu'à François Ier de France, et ils tiendront à honneur d'incliner leur sceptre devant l'image de ce mendiant. Là viendront sur les pas d'Anne de Bretagne, toutes ces familles illustrées par le conseil et par l'épée, et de leurs armoiries rassemblées autour de celui qui avait été le rebut et la balayure du monde, ils lui formeront un blason incomparable de gloire et de noblesse. Là viendront se rencontrer pour la première fois, sur la tombe de cet enfant du peuple, l'hermine de Bretagne et le lys de France, et cette alliance imprévue sera le signe prophétique de l'union qui se fera définitivement un siècle plus tard. Là viendront les évêques de Léon, à la suite de Guillaume de Rochefort,

et ils chargeront un clergé d'élite de continuer à travers les siècles l'œuvre de louange et de bénédiction inaugurée par ce "pauvre innocent". Je vous salue, Marie ! tel est le cri qui sortira de toutes les poitrines, dans ces lieux désormais consacrés par le miracle ; et l'église du Folgoët elle-même ne sera qu'un gigantesque *Ave Maria* en dentelles de pierre que le peuple du Léon fera monter vers le ciel comme le magnifique témoignage de sa dévotion envers la Mère de Dieu."

La péroraison du discours a été saluée par des acclamations enthousiastes. Puis Son Eminence le cardinal Place a gravi l'estrade, a procédé à la cérémonie du couronnement, et a donné la bénédiction papale. NN. SS Laouënan, archevêque de Pondichéry ; Lamarche, évêque de Quimper ; Bécél, évêque de Vannes ; Trégaro, évêque de Séez ; Bougaud, évêque de Laval ; du Marchallach, protonotaire apostolique, vicaire général de Quimper ; Ribot, prélat de la maison du Pape, vicaire général du Cap-Haïtien ; M. l'abbé Dubourg, vicaire capitulaire de Saint-Brieuc, assistaient à la cérémonie.

Le soir, les vêpres ont été chantées solennellement, et le curé de Saint-Louis de Brest, M. l'abbé Cloarec, a prononcé, toujours au milieu de la même affluence, un sermon en langue bretonne.

On ne perdra pas de si tôt dans la contrée le souvenir de cette fête magnifique.

Allemagne.—*Le congrès des catholiques.*—Les catholiques allemands viennent de tenir à Fribourg-en-Brigau un congrès des plus importants. C'est de beaucoup le plus considérable de ceux qui ont eu lieu depuis 1871. Parmi les innovations qui ont signalé ce congrès, il faut citer en première ligne une section de *la Question romaine*. Nous ne pouvons donner une analyse des discussions qui ont eu lieu à ce sujet et sur les autres points ; nous mentionnerons seulement les discours du R. P. Sauter, bénédictin autrichien, sur les ordres religieux, de M. de Curtius, conseiller national du canton des Grisons en Suisse, sur la législation ouvrière internationale, enfin plusieurs motions sur les missions d'Afrique. Un accueil des plus sympathiques a été fait au mémoire envoyé par le cardinal Lavignerie sur la question de l'esclavage.

Voici la motion du congrès au sujet du domaine temporel du souverain Pontife :

"La continuation de l'occupation des Etats de l'Eglise et de Rome par le gouvernement italien est une transgression des droits de l'Eglise, une grave violation des principes du droit des gens chrétiens, et une atteinte intolérable à la liberté du vicaire de Jésus Christ. Le rétablissement de l'indépendance légitime et complète du chef de l'Eglise est exigé par la justice ; il répond également aux intérêts des gouvernements et des peuples."

Engagement formel a été pris par les députés catholiques de soulever de nouveau au Reichstag la question sociale ouvrière et de demander une solution conforme à l'esprit chrétien.

La Saint-Barthélemy et les commis-voyageurs

C'était en septembre 1877, dit la *Semaine de Toulouse*. Le R. P. Caussette venait de sortir d'une terrible crise du mal aux conséquences duquel il devait succomber trois ans après. A peine convalescent, il se rendit à Oloron Sainte-Marie (Basses-Pyrénées), pour y prêcher sa dernière retraite ecclésiastique. J'allais moi-même chercher un peu de repos à Biarritz ; je résolus de me détourner de ma route pour prendre des nouvelles de notre éminent et vénéré compatriote. Je passai une journée auprès de lui. Ce devoir de cœur étant rempli, je pris la diligence d'Oloron à Lacq. C'est à cette dernière station que je devais rejoindre la ligne ferrée de Pau à Bayonne.

Pour mieux jouir du paysage, je m'étais installé à la banquette, moi quatrième. A ma gauche était le conducteur ; à ma droite deux messieurs parfaitement inconnus. Nous étions en pleine crise du 16 mai. M. Thiers venait de mourir. Toutes les conversations roulaient ces jours-là, sur le coup d'État de Mac-Mahon et les chances de réélection des fameux 363. L'aspect de mes compagnons me fit bientôt comprendre que dans de telles circonstances je devais me tenir sur la réserve. Il ne m'en coûtait pas beaucoup, ayant l'habitude d'écouter plus que de parler, en voiture.

Mes voisins n'imitaient pas ma circonspection et, d'avance, ils se réjouissaient tout haut de ce qu'ils appelaient courtoisement la déroute des cléricaux. Le conducteur faisait chorus, en homme entendu. Je ne serais pas éloigné de penser qu'il se jugeait également apte, ou à peu près, à diriger le timon des affaires publiques et à tenir les rênes de son attelage.

Les trois fortes têtes s'animaient mutuellement ; les bourdes se succédaient comme un feu roulant et me rendaient de plus en plus difficile la résolution que j'avais prise de faire le sourd.

Un moment, n'y tenant plus, j'aventurai une petite phrase bien calme, bien inoffensive, à titre d'essai. Aussitôt mon premier voisin se s'écrier : " Et la Saint-Barthélemy ? "

Naturellement la tentation me prit de répliquer sur cette question, comme nous le faisons d'ordinaire, en rétablissant les faits selon la vérité historique ; mais une autre idée traversa subitement mon esprit. Ce fut évidemment une aspiration, comme on va le voir.

— Mon ami, lui dis-je, vous venez de nommer la Saint-Barthélemy ; seriez-vous en état de me dire ce que c'est ?

Un regard jeté sur mon interlocuteur me fit bien vite comprendre que je n'avais pas affaire à un agrégé d'histoire. Comme il ne soufflait mot, je lui fis remarquer que je ne réclamaï pas de longs développements et que de sa part je me contenterais de notions sommaires. Il continua de se taire et son visage trahissait un embarras croissant. Pour essayer de le mettre à l'aise, je lui dis : Veuillez observer, Monsieur, que je ne veux pas vous pousser à des explications détaillées sur le sujet que vous m'avez opposé avec tant d'assurance. Dites-m'en la moindre chose. Comment vous représentez-

vous la Saint-Barthélemy ? Est-ce un monument ? ou un général ? ou une ville ?

Que j'aie pu arriver à de telles questions, le lecteur serait fondé à le trouver invraisemblable ; ce n'est pourtant que la vérité. Mon agresseur me donnait le droit de le pousser jusqu'à ces honteuses extrémités et même il n'eut pas un traître mot à répondre. Je suis persuadé qu'on aurait pu arriver jusqu'à lui demander impunément si la Saint-Barthélemy était un moulin ou un oiseau, etc., etc.

“ Vous voyez, lui dis-je, que vous vous êtes lancé témérairement et que vous ferez bien une autre fois de mesurer vos attaques avant d'avoir fait des études plus approfondies. ” Il balbutia en rougissant.

Je me remis à me taire et leur conversation se ralluma. Ils s'oublèrent de nouveau et, comme j'aventurais encore un tout petit bout de réflexion, mon imprudent voulant peut-être prendre sa revanche, s'écria : “ Et l'infaillibilité du Pape ! ”

“ Prenez garde, lui dis-je, je crains que vous ne bronchiez une seconde fois. Il se pourrait que vous fussiez aussi peu ferré sur ce second point que sur le premier. ”

Il blémissait déjà, rien qu'à la pensée du nouvel examen que je m'apprêtais à lui faire subir.

A ce moment, la diligence s'engageait dans les rues d'un bourg dont j'ai oublié le nom et s'arrêta devant une auberge. Notre homme nous dit : “ C'est ici que je descends ”, et il nous quitta. Je demandai au deuxième voyageur de droite quel était ce monsieur. — C'est un commis-voyageur de Bordeaux. — En quelle partie ? — En épicerie. — Je m'en étais douté, lui dis-je, et je plains sa maison s'il n'est pas plus prudent en affaires qu'il ne l'est en discussion.

“ Et vous, Monsieur, ajoutai-je, serait-il indiscret de vous demander quelle est votre profession ? — Je suis aussi voyageur de commerce. — Dans quel article ? — Dans la rouennerie. — Pour quelle ville ? — Toulouse, rue de la Bourse. ” A ces mots, il me regarda fixement et s'écria : “ Vous êtes le père Caussette ! — Non, lui dis-je, je suis un simple curé ; vous l'auriez passé plus dure si vous aviez eu affaire au père Caussette. ”

Ce garçon, en effet, quoique plus avisé que l'autre, ne me paraissait pas beaucoup plus fort.

Et penser que parmi les adversaires de la religion il y en a tant qui déblatèrent sans en savoir davantage.

Nous arrivâmes à Lacq sans que le marchand de rouennerie ait su que j'étais Toulousain et que même ses patrons ne m'étaient pas tout à fait inconnus. Il aurait pu en être gêné. Il dut me prendre pour un prêtre du pays basque venant de faire sa retraite à Oloron.

La laïcisation

Le docteur Després, chirurgien aux hôpitaux de Paris et conseiller municipal de la même ville, a fressé à la *Gazette des hôpitaux*, le 5 de ce mois, la lettre suivante. En la lisant, il est bon d'observer que M. Després est libré-penseur. Cette circonstance, malheureuse pour lui, donne à son témoignage une plus grande autorité dans le cas présent :

La laïcisation de l'hôpital de la Charité a été effectuée le 23 janvier dernier, et il nous a été donné d'en vérifier par nous même les très réels inconvénients, que nous avions trop prévus. Sans insister sur les défauts connus du nouveau personnel, inexactitude, manque d'ordre et de propreté, absence presque continuelle des salles, excepté aux heures de visite, désordre du linge et des instruments de chirurgie, il me suffira de dire que sur cinq surveillantes laïques qui m'ont été successivement données en moins de trois mois, deux ont dû être déplacées à la suite de défauts d'attention qui ont coûté la vie à deux de mes malades, que j'ai dû me contenter enfin d'anciennes infirmières dressées par des sœurs et qui, au moins, savaient retourner, nettoyer et couvrir un malade.

Quant à la dépense et au coulage, ils n'ont plus de bornes. Là où il y avait jadis une sœur, on a placé deux infirmières laïques. Dans un de nos services même, on en a ajouté une troisième, et cela n'a pas encore suffi. Ces trois dames ont déclaré qu'elles avaient trop de travail et ont obtenu du directeur de l'hôpital qu'on leur adjoignît une quatrième infirmière laïque. Voilà comment à la "Charité" on a remplacé une sœur.

Mais le pire de la situation est que nombre de femmes qui sortent de l'école d'infirmières laïques et qu'on nous envoie sont des protégées de conseillers municipaux et même de députés, qu'elles le disent assez insolemment à nos élèves. Quelques-unes, d'ailleurs, si mes renseignements sont exacts, sont femmes ou parentes d'électeurs influents, naturellement partisans de la laïcisation.

Cela, du reste, montre la question sous un jour un peu nouveau, et la nécessité du retour des sœurs dans les hôpitaux va de plus en plus s'imposer.

* * *

A cette lettre, le docteur Després ajoutait devant un journaliste parisien les explications suivantes :

" Il y a des chiffres devant lesquels on est forcé de réfléchir. Dans mon service, du temps des sœurs, la mortalité était de 1 %. Depuis qu'il y a des laïques, elle est de 5 %. Pourquoi ? Parce que les sœurs ne quittaient jamais l'hôpital, parce qu'elles accouraient au premier appel des malades, parce qu'elles n'accomplissaient pas une profession, mais un devoir.

" Les laïques, au contraire, ne prennent le métier d'infirmières que parce qu'elles n'ont pu en trouver un meilleur. Elles sont, pour la plupart, " le rebut de la domesticité. "

" L'administration a jugé à propos d'afficher dans les salles cet

avis : Il est interdit aux malades de donner de l'argent aux infirmières." Jamais on aurait eu besoin de mettre un tel avis du temps des sœurs.

" Ces braves filles se contentaient des 200 francs qu'elles recevaient par an. Les laïques ont de 700 à 900 francs quand elles sont logées ; de 1,500 à 2,000 quand elles demeurent dehors. Cela ne leur suffit pas.

" Aussi acceptent-elles très bien les pièces de cent sous que les parents des malades leur glissent dans la main les jours de visite. Le malheur est même qu'elles soignent *proportionnellement à l'importance des pourboires qu'on leur donne*. Je n'avance naturellement que des faits que je puis prouver.

" Je ne me lasserai pas de répéter qu'un laïque coûte 66 % de plus qu'une sœur pour nous rendre deux cent fois moins de services. Les laïques se déclarent débordées. Aussi en a-t-on mis dans certaines salles trois à la place d'une sœur, ce qui coûte alors à la ville 198 % de plus, sans compter la nourriture.

" Entrons aux Enfants-Assistés. Là, depuis le remplacement des sœurs par les laïques, la mortalité a quintuplé. C'est que les nouveau-nés, ... surtout ceux qui sont entassés là, — exigent des soins incessants et que les sœurs, ces dignes vierges, sont des mères exquises.

" J'entends encore ce mot que me disait M. Pichon, quand il était conseiller municipal :

" Vous avez absolument raison, mais que voulez-vous ! Nous ne pouvons, nous autres radicaux, lâcher la question de la laïcisation parce qu'alors " les opportunistes la prendraient " —

" Ainsi, de l'aveu de M. Pichon, député radical, les résultats néfastes et scandaleux de la laïcisation sont connus ; mais on laïciserait quand même à outrance : affaires électorales, haines religieuses, mots d'ordre de la franc-maçonnerie, tout est là.

" Eh bien ! nous ne voudrions pas avoir sur la conscience la responsabilité que porteront devant Dieu les électeurs de ce monde-là. A l'heure de la mort un tel poids nous gênerait beaucoup. "

La vraie politique coloniale

(Suite)

" J'avais cru entrer dans un simple petit oratoire privé, je m'étais trompé de moitié ; la chapelle, dont la cloison mobile avait été enlevée, formait une seule pièce avec le salon ; une tenture de soie blanche parsemée d'étoiles d'or recouvrait les murs, une guirlande d'églantines courait autour du plafond, laissant çà et là retomber en grappes élégantes ses fleurs largement ouvertes ; dans le fond, l'autel se détachait resplendissant de lumières au milieu d'un massif de fleurs, hortensias, azalées, rosiers, violettes, toutes blanches dans des vases bleus, les couleurs de la Vierge ; à droite et à gauche du tabernacle, des lis avec leur calice imma-

culé, des roses sur leur tige délicate inclinaient leur tête vers le Dieu de l'Eucharistie. Des lis, des roses, la main qui a paré cet autel a-t-elle été guidée par cette parole : " Je suis le lis de la vallée ", ou par cette autre : " Fructifiez comme les roses, fêtrissez comme les lis ! " Au-dessus des fleurs brille de mille feux l'ostensoir où réside l'hôte divin, trône que surmonte une couronne royale. A l'arrière-plan, posée sur un socle éclatant d'émeraudes, de topazes et de rubis, apparaît douce et souriante une statue en marbre blanc de l'Immaculée Conception : la grâce et la bonté de la Mère pour tempérer la majesté du Fils.

" Il y a près de cent personnes dans la chapelle, des prêtres, des hommes et des femmes du monde, des enfants. Parmi ces derniers j'en reconnais un, je l'ai rencontré il y a quelques jours avec le brassard frangé d'or des premiers communians. Je vois à son regard que son cœur n'a pas changé.

" Le salut commencé, donné par un vénérable prêtre à cheveux blancs, des voix d'enfants s'élèvent pures et vibrantes ; on n'entend plus le bruit de Paris, ni le roulement des voitures, ni les pas des promeneurs, ni les cris des marchands ; on se croirait dans le couvent d'un village ignoré de la Bretagne.

" C'est un moment de calme, de repos, de paix, ne serait-ce pas le bonheur ? Le bonheur doit toucher au ciel, ici nous en approchons. Tout à coup les voix cessent, le salut est fini.

" Je sors avec un jeune prêtre à barbe naissante ; nous causons ; il partira dans quelques semaines pour l'extrême Orient ; il y portera la connaissance de Dieu, les éléments de la civilisation, l'amour de la France ; il sera l'aumônier de nos soldats, le conseiller de nos officiers, l'hôte de nos marins, l'interprète de nos ambassadeurs ; nos savants lui devront des renseignements précieux, nos commerçants n'auront pas d'ami plus sûr ; il vivra pauvre, méprisé par les uns, persécuté par les autres, écouté, aimé, admiré de plusieurs ; si l'occasion se présente de mourir de la mort sanglante, il mourra avec joie, parce qu'il sait que sa mort sera féconde.

" Ce sont là les hommes qu'aident les associés de l'œuvre des Partants. Honneur à eux ! ils font une grande œuvre catholique, civilisatrice et patriotique. Honneur à ces nobles femmes qui ont commencé et soutenu cette œuvre : aider les missionnaires, c'est aider la France ; aider la France, c'est aider l'Eglise : c'est continuer de réaliser le vieil adage qui fut notre force et est resté notre gloire : *Gesta Dei per Francos !* — A. PESLIER. "

FIN.

DECES DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

II Mach., xix, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS

A. Lemieux, ép. Moquin.— F. Brill.—G. David.— H. Décarie, Vve Lefebvre.—H. J. Barsalo.—M. Côté, ép. Ruel.—E. Lefebvre, Vve Boismenu.—A. Lalonde, Vve Léard.—J. Labelle, ép. Bayard.—L. Maréchal, Vve Brunet.—M. D. Yon, ép. Dorval.—G. Lavoie.—G. Gagnon.—T. Chartier.—J. B. Lalonde.—P. Barrett.—J. Money.—T. Soulk.—M. Martel, ép. Dacust.—E. Laine, Vve Champigny.—L. Gauthier.—M. Donovan, Vve Ellard.—Leocadie Gance.—F. Forget.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR

DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCCESSIONS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'EGLISE
VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE
CHAPELETS, MEDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES

A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édifices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

A. F. X. BEAUDRY

(ETABLI EN 1868)

MARCHAND DE CUIR.

Toujours en mains un assortiment complet de **Cuir, Fouritures et Outils de Cordonniers, Selliers, Tanneurs et Corroyeurs, Formes, Empeignes importées, etc.**, etc., qu'il offre à des Prix qui défient toute compétition.

Une attention toute particulière est apportée au service des **Communautés Religieuses.**

271 et 273, RUE SAINT-PAUL, Montréal



A VENDRE
UN ORGUE A TUYAUX

EN BONNE CONDITION
VOIR ET S'ADRESSER A
J. CARON, Facteur d'Orgues,
3478 NOTRE-DAME, SAINT-HENRI.

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

PROPRIETAIRE DE LA FOURNAISE A EAU CHAUDE "MORNING-GLORY"

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de
a dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVEAU MANUEL

DE

CHANTS LITURGIQUES

TRADUITS EN NOTATION MODERNE, AVEC RYTHME PRECIS

SUIVIS DE 39 MOTETS EN MUSIQUE POUR SALUTS, ETC.

A l'usage des Eglises, des Communautés religieuses, des Collèges et des Ecoles

PAR

L'ABBÉ C. BOURDUAS, Ptre

Maitre de Chapelle à la Cathédrale de Montréal.

Un volume in-18 de 396 pages, pleine reliure, toile gaufrée.

PRIX :

Un exemplaire	0.60
La douzaine	\$6.00

EN VENTE CHEZ LES EDITEURS

EUSEBE SENECAI & FILS,

No 20, rue Saint-Vincent,

MONTREAL.

SOUS PRESSE

ACCOMPAGNEMENT

DU

Nouveau Manuel de Chants Liturgiques

PAR

R. OCT. PELLETIER, *Organiste à la Cathédrale de Montréal.*

Un Volume in-4° format oblong, broché... Prix \$5.00
" " relié... " 5.50

GRANDE LOTERIE

Avec l'approbation de Sa Grandeur l'Archevêque d'Ottawa

Pour la reconstruction de l'Eglise des Révérends Pères Oblats de Hull, P. O. détruite dans l'incendie du 5 Juin 1888, qui consuma le Couvent, l'École, l'Eglise, la résidence des Révérends Pères et une partie de la ville de Hull.

TIRAGE

Le **MERCREDI, 17 OCT. 1888**, à 2 hrs P. M.
Au Cabinet de Lecture Paroissial, à **MONTREAL, Canada.**

Vente des Billets et Tirage opérés par la Loterie Nationale

2149 LOTS Valeur totale des Lots - - - \$250,000.00
Gros Lot : Un Immeuble de - - - 25,000.00

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

NOMENCLATURE DES LOTS.

1 Immeuble de	\$25,000.00	\$25,000.00
1 do	10,000.00	10,000.00
2 Immeubles de	5,000.00	10,000.00
5 do	2,000.00	10,000.00
20 do	1,000.00	20,000.00
20 do	750.00	15,000.00
100 do	500.00	50,000.00
100 Montres de	200.00	20,000.00
400 do	100.00	40,000.00
500 do	50.00	25,000.00
1000 Services de toilette	25.00	25,000.00

2149 Lots valant - - - - - \$250,000.00

COUT DU BILLET - - - - - \$5.00
" d'un **CINQUIÈME** de BILLET - - - - - 1.00

Les demandes de billets seront reçues jusqu'à **MIDI** le jour du tirage

Le Secrétaire, S. E. LEFEBVRE,

Bureaux : 19, Rue St-Jacques, Montréal, Canada.

ORGUES - HARMONIUMS DOMINION

FABRIQUES SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION

BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des églises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue, garantis pour 5 ans et surpassant en richesse, en puissance et en suavité de son les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Les plus éminents organistes du pays recommandent les **Orgues-Harmoniums Dominion.**

SATISFACTIO GARANTIE ET CONDITIONS FACILES

Toujours en magasin, l'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE,

Agent général pour la province de Québec,
1676, RUE NOTRE-DAME, Montréal